

FUTURA

Paul Watson : une affaire judiciaire sans fin ?

Podcast écrit et lu par Melissa Lepoureau

Voilà déjà quatre mois que l'affaire se prolonge, et ce n'est pas fini ! La justice groenlandaise doit statuer sur la prolongation de la détention provisoire du militant écologiste Paul Watson. Le gouvernement danois tarde à se prononcer sur la demande d'extradition émise par le Japon, en lien avec son combat pour les baleines. Quelle sera donc l'issue de ce bras de fer judiciaire ?

Salut, c'est Melissa Lepoureau, et cette semaine, dans Futura FLASH, on va faire le point sur l'avancée judiciaire de l'affaire du fondateur de Sea Shepherd.

[Le thème de Futura News décliné sur un style hip hop.]

Ça dure depuis mi-août ! La détention provisoire de Paul Watson, figure emblématique de la lutte contre la chasse à la baleine, est systématiquement prolongée à la demande du ministère public. Pour la sixième fois, la procureure a demandé quatre semaines supplémentaires, alors que l'avocate du militant réclame sa libération immédiate. La présidente de Sea Shepherd France, Lamy Essemlali a déclaré que "C'est ubuesque, toujours la même chose. On se demande pourquoi ils convoquent une audience".

Pour rappel, Paul Watson a été arrêté le 21 juillet à Nuuk, au Groenland. Il se dirigeait avec son navire vers un baleinier japonais. Mais les faits sont plus anciens que ça. Le Japon le nomme responsable des dommages et blessures causés à bord d'un navire baleinier, lors d'une campagne menée par l'organisation Sea Shepherd en 2010. Selon l'accusation, les blessures auraient été causées par une puissante boule puante qui contenait de l'acide butyrique. Le militant est poursuivi aussi pour l'abordage du même navire quatre jours après.

Mi-septembre, ses avocats dénonçaient le risque de subir des traitements inhumains dans les geôles japonaises, si son extradition venait à être acceptée. Selon eux, ce délit n'est pas passible de prison selon le droit groenlandais. Une déclaration que conteste le parquet.

Le gouvernement danois, consulté par le parquet groenlandais, doit donc décider prochainement de son extradition. Une décision pourrait intervenir "d'ici 14 jours", selon son avocate. En cas de refus d'extradition, Paul Watson pourrait être libéré immédiatement, mais si elle est acceptée, ses avocats promettent de faire appel.

Cette affaire, qui mobilise largement l'opinion publique, notamment en France où il vit depuis 18 mois, a déjà récolté plus de 210.000 signatures pour sa libération. Alors, affaire à suivre.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Avez-vous une idée de la façon dont cette bataille judiciaire influencera l'avenir de cet activiste de renom et la cause qu'il défend ? Dites-nous tout en commentaire ! Quant à moi, je vous retrouve prochainement pour un nouvel épisode de Futura FLASH.